

<b>MF7</b>	<b>Préservation des saules têtards et de la mégaphorbiaie alluviale associée</b>
Enjeu <i>(cf. § C.1.1)</i>	Optimiser le rôle et la richesse écologique des forêts alluviales aujourd'hui préservées Favoriser l'expression de la biodiversité forestière ello-rhénane
Objectif visé <i>(cf. § C.1.1)</i>	Accroître la complexité structurale des habitats forestiers Garantir les deux caractéristiques des forêts ello-rhénanes : richesse en espèces ligneuses et structure complexe des habitats forestiers
<p>Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés :</p> <p>91E0 Forêt alluviale à aulne (<i>Alnus glutinosa</i>) et frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>) – <i>Alno-Padion</i> ; <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>  6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires  6410 Prairies à molinie sur sols calcaires et bas-marais calcaires</p> <p>Vertigo moulinsiana, Vertigo angustior affectionnant les vieux saules têtards (terreau de décomposition interne aux vieux troncs)</p>	
<p>Résultats attendus pour les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :</p> <p>Maintien d'un traitement sylvicole à caractère culturel, patrimonial et paysager des saulaies riveraines ou alluviales (Habitats 91E0 ou phase pionnière de l'habitat 91F0)</p> <p>Conservation de l'habitat 6430 exigeant un couvert léger assuré en permanence par l'entretien des saulaies têtards, garantissant par là-même la pérennité dans le temps et dans l'espace de cet habitat 6430 sur des surfaces conséquentes.</p> <p>Formation parfois développée au sein de prairies humides hygrophiles (molinaies) qu'il est possible d'entretenir par fauche entre les saules têtards maintenus.</p>	
<p>Autres bénéfiques écologiques :</p> <p>La gestion des saulaies en têtard permet de maintenir un milieu semis ouvert favorable à l'expression d'habitats ouverts riches pour la flore et la faune (avifaune notamment) tels les milieux palustres, roselières, cariçaies, mégaphorbiaies alluviales (Habitats 6430) voire certaines prairies à molinie (Habitat n°6410). Elle permet de concilier à la fois une production d'herbes et de bois (notion de verger à bois alluvial).</p> <p>Dans les milieux inondables, les saulaies têtard offrent un abri à la faune lors des inondations et abritent une flore pseudo épiphyte.</p> <p>La conservation des saulaies têtards contribuent à la qualité des paysages rhénans et par la même de manière indirecte à l'attrait touristique de ces milieux naturels.</p>	
<p>Contexte, description technique et recommandations :</p> <p>La gestion des saulaies têtards doit prendre en compte plusieurs facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'étêtage des saules : la périodicité doit être suffisamment courte pour que le tronc de saule ne se renverse pas ou n'éclate pas sous le poids des branches du houppier. Il ne faudrait pas que le diamètre des plus grosses branches dépasse 15 cm de diamètre, soit un étêtage tous les 5 à 8 ans. Plus les branches sont de fortes dimensions et hautes plus l'opération d'étêtage est coûteuse et dangereuse. Par ailleurs la hauteur d'étêtage des saules influe sur le coût de l'opération : des saules têtards bas pourront être étêtés sans avoir recours à l'échelle ou à instrument de grimpage (nacelle tout terrain). Par contre, dans les zones inondables, l'étêtage doit être réalisé au dessus du niveau des inondations ;</li> <li>- le repiquage de saules en remplacement des vieux saules en cours d'écroulement ; on veillera à ne pas introduire de saules à vocation de têtard dans des endroits ombragés par les peuplements forestiers environnants.</li> </ul>	

MF7 (suite)	Préservation des saules têtards et de la mégaphorbiaie alluviale associée (suite)
<p><b>Bonnes pratiques associées à l'action :</b></p> <p>Selon la demande locale en bois, la qualité des produits et la gestion des milieux ouverts associés ( fauches des formations herbeuses ou des roselières...), les branches résultant de l'étêtage pourront soit être exportées ou laissées sur place, le bois de saule se dégradant très vite dans ces zones humides. Il faut néanmoins veiller à ne pas laisser trop de bois au sol dans les zones inondables, au risque de voir ce bois repris par les inondations obstruer les ouvrages d'art hydrauliques.</p> <p>Attention aux engins utilisés dans des zones humides aux sols hydromorphes et limoneux, par conséquent fragiles et sensibles au tassement. Il est donc recommandé de bien choisir sa période d'intervention, en évitant les périodes de réessuyage des sols après inondations (épigée ou par remontée de nappe).</p>	
<p><b>Références techniques et financières :</b></p> <p>Le coût d'un étêtage de saule dépend de la dimension des branches de saules à couper et de la hauteur du têtard (hauteur du tronc). On peut attendre un rendement d'environ deux saules têtard étêtés à l'heure selon deux techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par deux ouvriers, l'un tenant l'échelle, l'autre étêtant le saule sur l'échelle soit environ 30 à 40 €/saule têtard ; méthode conseillée pour les saules à faible hauteur d'étêtage (hauteur d'homme) et aux branches de faible dimension (&lt; 15 cm) ;</li> <li>- par un ouvrier monté sur un engin équipé d'une nacelle tout-terrain (si le terrain est accessible à ce type d'engin), environ 70€ à 80€/saule têtard. Méthode conseillée pour les saules têtard de fortes dimensions (hauteur d'étêtage élevée et branches fortes, diamètre 15 à 25 cm voire plus).</li> </ul> <p>L'enlèvement des produits d'étêtage peut être plus ou moins coûteux en fonction des conditions de sortie des bois (à dos d'hommes, mécanisées).</p>	
<p><b>Moyens de mise en œuvre :</b></p> <p>Financements publics dans le cadre de programmes environnementaux de restauration des saulaies têtards. Financement Conseil Général Bas-Rhin et Agence de l'Eau Rhin Meuse</p>	
<p><b>Conseil de mise en œuvre :</b></p> <p>S'entourer et chercher conseil auprès des personnes pratiquant régulièrement ce genre d'opération</p> <p>Etablir pour les forêts présentant de tels formations végétales un inventaire des saules têtards et un programme d'entretien adéquat permettant un étêtage régulier des saules selon une rotation de 5 à 8 ans.</p>	
<p><b>Points de contrôle de la mise en œuvre de l'action :</b></p> <p>Localisation sur carte des formations de saules têtards avec date de passage en coupe d'étêtage.</p> <p>Nombre de saules étêtés chaque année sur nombre total de saules têtard (respect du rythme d'étêtage)</p> <p>Nombre de saules repiqués.</p> <p>Vérifier si les conditions de dépôts des produits de coupe sont respectées (produits abandonnés sur place, exporter et abandonner dans les milieux forestiers adjacents, exporter...)</p>	
<p><b>Indicateur d'évaluation de l'efficacité de l'action :</b></p> <p>Saules étêtés non dépérissant l'année succédant à la coupe d'étêtage : opération de mauvaise qualité, têtard soumis à un ombrage trop important, saule têtard trop vieux....</p> <p>Saules renversés du fait de l'absence d'étêtage – mauvaise gestion de la population de saules têtard, retard dans la mise en œuvre de cette action.</p>	
<p><b>Mises en œuvres identifiées :</b></p> <p>FC de Strasbourg – Robertsau ; FC de La Wantzenau, FC de Mothorn, FC Beinheim, RN du Delta de la Sauer FD de Lauterbourg.</p>	